



Ville de
Rixheim

MAIRIE DE RIXHEIM
(Haut-Rhin)
28, rue Zuber - B. P. 7

Téléphone: 03 89 64 59 59
Télécopie: 03 89 44 47 07

N° 263/FIN/2024

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

Vu les articles L.2242-1 et L.2122-22 alinéa 9 du code général des collectivités territoriales ,

Vu la délibération du conseil municipal du 26 octobre 2020 déléguant au maire de Rixheim la possibilité d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

Considérant que l'Association Syndicale Libre du Parc d'Entremont (ASL) propose de donner à la ville un tracteur JOHN DEERE ;

Considérant que ce don n'est assorti d'aucune charge, ni condition ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

La Ville de Rixheim accepte le don du tracteur de marque JOHN DEERE, de type 955A, immatriculé GV-513-QW (anciennement 1547-VK-68).

Article 2 :

Ce bien sera intégré dans l'inventaire du patrimoine communal avec une valeur comptable brute de 10 000,00 € sous le numéro V396A.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Rixheim, le 29 juillet 2024



Le Maire :

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Rachel Baechtel".

Rachel BAECHTEL

Mis en ligne sur le site internet de la
ville de Rixheim le 31 JUIL. 2024